7. INSTALLATION

1. Séparez le détecteur de sa plate-forme de montage en faisant pivoter le détecteur dans le sens des aiguilles d'une montre tout en maintenant la plate-forme de montage.

AVERTISSEMENT : NE FIXEZ PAS LA PLATE-FORME DE MONTAGE AVANT DE L'AVOIR SÉPARÉE DU DÉTECTEUR. EN COURS DE MONTAGE, DES POUSSIÈRES POURRAIENT SE DÉPOSER SUR LE DISPOSITIF EXTRÊMEMENT SENSIBLE.

2. Positionnez la plate-forme de montage à l'endroit choisi (reportez-vous à la section 4 : EMPLACEMENTS RECOMMANDÉS) et marquez l'emplacement des trous de fixation. Percez les trous à l'aide d'un foret de 4,75 mm. Mettez les chevilles en place, puis vissez la plate-forme de montage. NE SERREZ PAS TROP FORT, vous risqueriez de déformer la plate-forme de montage.

FIG 1.

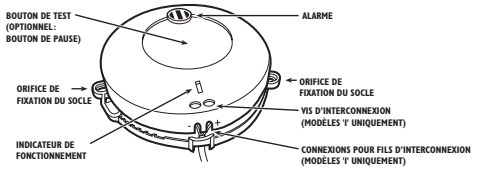

3. Interconnexion des détecteurs (modèles 'i' uniquement). Reliez les détecteurs entre eux à l'aide d'un câble double multibrin (hauts-parleurs ou sonnerie d'alarme) en reliant le pôle positif d'un détecteur au pôle positif de l'autre détecteur et les pôles négatifs entre eux. Pour repérer l'emplacement des connexions et des vis correspondantes, reportez-vous à la Figure 1. Reliez les détecteurs-avertisseurs entre eux avant de mettre les piles en place (ne s'applique pas aux modèles L ni Li). Testez vos raccords en appuyant sur le bouton Test d'un des détecteurs-avertisseurs de fumée et en vérifiant que tous les autres détecteurs-avertisseurs enclenchent l'alarme. Il se peut que vous deviez refaire ce test plusieurs fois.
4. Mise en place / remplacement des piles **(ne concerne pas les modèles L ni Li)**
   a. Au dos du détecteur, ôtez la vis du cache du compartiment à piles, puis retirez ce cache (voir la Figure 2). Insérez deux piles neuves AAA (livrées avec le détecteur-avertisseur de fumée neuf) dans le compartiment des piles en veillant à les orienter correctement (reportez-vous au diagramme figurant au dos du détecteur). Patientez dix secondes, puis testez le détecteur (voir section 10 : PILES).
   AVERTISSEMENT : UTILISEZ EXCLUSIVEMENT DES PILES DURACELL MN2400 OU GP 24U OU ENERGIZER LR03. LES AUTRES PILES RISQUERAIENT DE NE PAS CONVENIR.
   b. Remettez le cache du compartiment des piles.
5. Alignez la flèche au dos du détecteur sur la flèche située à l'intérieur de la plate-forme de montage, puis emboîtez le détecteur sur sa plate-forme de montage (voir Figure 2). Une fois le détecteur en place, faites-le pivoter dans le sens inverse des aiguilles d'une montre afin de solidariser les deux parties. Sur les modèles L et Li, cette rotation suffit pour que le détecteur soit prêt à fonctionner.
6. Testez le détecteur-avertisseur de fumée comme indiqué à la section 8 :
   TEST D'UN DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE.
7. Pour détacher le détecteur de la plate-forme de montage, voir la Figure 3.

FIG 2.

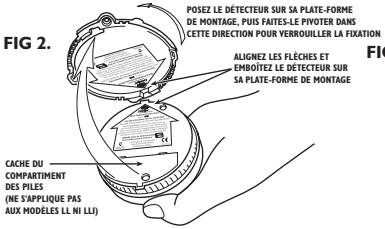

FIG 3.

8. TEST D'UN DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

1. Pour tester un détecteur, appuyez sur le bouton Test jusqu'à ce que l'alarme s'enclenche (maximum 20 secondes) puis relâchez la pression. Le détecteur émet par trois fois un signal.
2. Vérifiez ensuite que le voyant rouge clignote bien toutes les 40 secondes environ (voir la Figure 1).
3. Chaque semaine, testez le ou les détecteur(s)-avertisseur(s) de fumée pour vous assurer de son/leur bon fonctionnement.

Après avoir été stocké dans un lieu relativement sec et lors de certains transports, le boîtier du détecteur peut se charger d'électricité statique. Cela ne présente aucun danger mais risque d'allonger le délai de réaction du signale d'alarme après l'insertion des piles ou une pression sur le bouton Test. Pour y remédier, nettoyez délicatement l'extérieur du boîtier en plastique à l'aide d'un tissu propre légèrement humide.

AVERTISSEMENT: Le bouton de test électronique permet de tester l'intégralité des fonctions du détecteur. N'ESSAYEZ PAS de tester le détecteur en approchant une flamme nue ; vous risqueriez de provoquer un incendie ou de perturber le fonctionnement du détecteur.

9. SONNERIES D'ALARME OU D'AVERTISSEMENT

◉◉◉ 1 SEC	◉◉◉ ALARME FUMÉE, LE VOYANT LUMINEUX CLIGNOTE
◉ 45 SECS	◉ UN BIP TOUTES LES 45 SECONDES = PILES FAIBLES
◉◉ 45 SECS	◉◉ DEUX BIPS TOUTES LES 45 SECONDES = DYSFONCTIONNEMENT
◉ 12 SECS	◉ UN BIP TOUTES LES 12 SECONDES = BOUTON TEST BLOQUÉ

10. PILES (ne s'applique pas aux modèles L ni Li)

Votre détecteur nécessite deux piles alcalines AAA.,
En utilisation normale, les piles devraient durer au moins un an.

- Signal de piles faibles
  Le détecteur émet un bip toutes les 45 secondes pendant 30 jours lorsque les piles doivent être remplacées.
- Désactivation du signal de piles faibles. Ce signal se déclenche généralement la nuit. Pour éviter de devoir retirer les piles (et donc ne plus être protégé) ou de remplacer les piles en pleine nuit, appuyez sur le bouton Test, et vous ne l'entendrez plus pendant dix heures. Remplacez impérativement les piles le lendemain. Le voyant rouge clignote toutes les 45 secondes pour vous rappeler que vous avez désactivé cette fonction.
- Remplacer par des piles GP 24U, Duracell MN2400 ou Energizer LR03

IMPORTANT : Après avoir remplacé les piles, testez systématiquement le détecteur.

11. ENTRETIEN SIMPLE

Passez l'aspirateur sur le détecteur tous les mois afin qu'il demeure parfaitement efficace. N'utilisez que la brosse douce de votre aspirateur.

12. DYSFONCTIONNEMENTS

En cas de problème, trois cas de figure peuvent se présenter.

1. Le détecteur émet des bips toutes les 45 secondes (ce qui indique un dysfonctionnement).
2. Le détecteur n'émet aucun son lorsqu'on appuie sur le bouton Test.
3. L'indicateur de fonctionnement reste en permanence allumé ou éteint (autrement dit, il ne clignote pas toutes les 45 secondes environ en l'absence d'alarme).

PROCÉDEZ AINSI:

1. Vérifiez que le détecteur-avertisseur ne soit pas manifestement endommagé.
2. Vérifiez qu'il soit équipé de piles d'un type recommandé **(ne s'applique pas aux modèles L ni Li)**.
3. Vérifiez la connexion des piles **(ne s'applique pas aux modèles L ni Li)**.
4. Passez délicatement la brosse douce de l'aspirateur comme indiqué ci-dessus.
5. Remplacez les piles. **(ne s'applique pas aux modèles L et Li)**

Si le problème persiste, n'essayez pas d'y remédier. NE TENTEZ PAS de réparer le détecteur-avertisseur de fumée. S'il est toujours sous garantie et si les conditions de garantie sont réunies, retournez-le au magasin en indiquant la nature du problème et en joignant une preuve d'achat.

ALARMES INTEMPESTIVES

Dans une atmosphère anormale, le détecteur-avertisseur de fumée – qui est extrêmement sensible – peut déclencher intempestivement une alarme. **NE RETIREZ EN AUCUN CAS LES PILES.** Si vous constatez qu'aucun incendie ne s'est déclaré, aérez la pièce et/ou mettez le détecteur sur Pause en appuyant sur le bouton Test.

AVERTISSEMENT: EN CAS DE DOUTE QUANT À LA CAUSE DE L'ALARME, CONSIDÉREZ TOUJOURS QU'UN INCENDIE S'EST RÉELLEMENT DÉCLARÉ ET APPLIQUEZ LE PLAN D'ÉVACUATION.

En pareil cas, vous ne devez jamais supposer qu'il s'agit d'une alarme intempestive et appuyer sur le bouton Test pour mettre le détecteur sur Pause.

La poussière peut nuire aux performances du détecteur-avertisseur de fumée. Passez un coup d'aspirateur comme indiqué ci-dessus.

Ne peignez pas le détecteur.

Évitez tout contact avec des fluides en aérosol et autres détachants.

D'autres facteurs peuvent également nuire à l'efficacité du détecteur-avertisseur de fumée, notamment la nicotine et les insectes.

13. LIMITES DES DÉTECTEURS-AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMÉE ET DE CHALEUR

Les dispositifs de qualité permettant de détecter la fumée ou la chaleur sont conçus pour prévenir au plus tôt d'un incendie et de la présence de fumée, et ce à un coût raisonnable. Être alerté dans les délais les plus brefs signifie augmenter les chances de parvenir à s'échapper d'un incendie. Sachez cependant que les détecteurs-avertisseurs ont leurs limites.

Les détecteurs-avertisseurs qui ne sont pas alimentés ne peuvent pas fonctionner.
Les détecteurs-avertisseurs alimentés par piles ne fonctionnent pas si ces dernières ne sont pas adaptées, si elles sont déchargées ou si elles ont été mal installées. Les détecteurs raccordés au secteur ne fonctionnent pas si leur alimentation électrique est interrompue par un incendie sur le réseau, un fusible qui a sauté, un court-circuit ou pour toute autre raison. En conséquence, si pour l'une ou l'autre de ces raisons votre confiance dans les piles ou dans l'alimentation secteur est limitée, installez à la fois des détecteurs-avertisseurs de fumée alimentés par des piles et des détecteurs raccordés au secteur, ou encore des détecteurs-avertisseurs de fumée raccordés au secteur avec une alimentation de secours sur pile. En cas de coupure de courant, les détecteurs reliés à une pile ou à un accumulateur d'énergie de secours ne fonctionneront que pendant un temps limité, la durée variant en fonction de l'état de la pile ou de la charge retenue par l'accumulateur d'énergie.

Les détecteurs-avertisseurs sont incapables de donner l'alarme tant que la fumée ou la chaleur n'est pas parvenue jusqu'à la chambre de détection.

Tout ce qui y fait obstacle, une porte fermée par exemple, risque de différer l'alarme, voire d'empêcher son déclenchement. Tant qu'une quantité suffisante de fumée n'a pas atteint le détecteur-avertisseur de fumée, l'alarme ne sera pas enclenchée. Il peut donc ne pas parvenir à détecter un incendie dans un mur, dans une cheminée ou sur un toit. Ne comptez pas sur un détecteur-avertisseur de fumée installé à un étage pour qu'il détecte un incendie à un autre étage. Installez par conséquent un détecteur-avertisseur de fumée et/ou de chaleur dans chaque pièce, ou du moins à chaque étage, de votre logement.

Les détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur risquent de ne pas vous prémunir contre le feu si vous fumez au lit, si vos enfants jouent avec des allumettes ou en cas d'explosion violente due à une fuite de gaz. L'installation de détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur ne constitue que l'un des volets d'un programme personnel de sécurité incendie complet.

La fabrication des détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur répond à des normes particulièrement strictes, afin de garantir un fonctionnement parfait et une longévité optimale. Pour autant, les fabricants recommandent vivement de **remplacer un détecteur-avertisseur de fumée au bout de 10 année s d'utilisation** afin de minimiser les risques de défaillance.

Vos détecteurs-avertisseurs de fumée et de chaleur ne remplacent aucunement l'assurance des biens, l'assurance-invalidité, l'assurance-vie ni aucun autre type d'assurance. Il vous appartient de souscrire une assurance garantissant une couverture suffisante. Consultez votre agent d'assurances.

14. ÉLIMINATION D'UN DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

Le symbole de la poubelle barrée d'une croix signifie que ce produit fait l'objet d'un tri sélectif en fin de vie (Directive Européenne). Cette mesure s'applique non seulement à cet appareil mais également à la pile qui l'accompagne ou aux accessoires marqués de ce symbole. Rapportez ce produit, ses piles et accessoires défectueux ou usagés aux endroits prévus à cet effet, ne les jetez en aucun cas à la poubelle non sujette au tri sélectif. Votre autorité locale vous renseignera sur les points de collecte.

Pour toutes questions ou difficultés concernant l'élimination de votre détecteur, veuillez contacter le fabricant pour convenir des modalités du retour.

L'emballage de ce produit doit être collecté en vue de sa valorisation, soit en déchèterie, collecte collective ou rapporté au point de vente.

Nos distributeurs français adhèrent à l'éco-organisme Eco-systèmes pour le détecteur et Eco-emballages pour l'emballage

15. GARANTIE LIMITÉE

First Alert, BRK ("les produits de BRK Brands Europe Ltd ") tels que distribués par Sprue Safety Products Ltd ("le Distributeur") sont garantis par le Distributeur exempts de défauts matériels et de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, pendant 5 ans à compter de la date d'achat (à l'exception des modèles L et Li pour lesquels cette période est de 10 ans). Ni le Distributeur ni BRK Brands Europe Ltd n'accorde aucune autre garantie sur le produit présent. Aucun agent, délégué, revendeur salarié du Distributeur ou de BRK Brands Europe Ltd n'est habilité à étendre les obligations ni à modifier les limites de la présente garantie. Les obligations incombant au Distributeur en vertu de la présente garantie sont limitées à la réparation ou au remplacement de tout élément du détecteur-avertisseur autonome de fumée qui présenterait un défaut matériel ou de fabrication, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, pendant la période de 5 ans à dater de la date d'achat (à l'exception des modèles L et Li pour lesquels cette période est de 10 ans).

Le Distributeur n'est pas tenu de réparer ni de remplacer les détecteurs-avertisseurs de fumée nécessitant une réparation suite à une détérioration, une utilisation irraisonnée ou des modifications intervenues après la date d'achat.

Cette garantie n'affecte en aucun cas les droits statutaires du consommateur.

Pour bénéficier de la garantie
Si une intervention s'avère nécessaire, retournez le produit au magasin où vous l'avez achetez muni de votre preuve d'achat.

Piles: A l'exception des modèles L et Li, BRK Brands Europe Ltd ou son distributeur Sprue Safety Products Ltd n'accorde aucune garantie expresse ni implicite, par écrit ni oralement, quant à la qualité marchande ou à l'adaptation à un usage particulier des piles.

Veuillez garder ce mode d'emploi dans un lieu sûr.

BRK ELECTRONICS® First Alert®

DÉTECTEUR-AVERTISSEUR AUTONOME DE FUMÉE

Dispositif optique alimenté par piles

Mode d'emploi

Modèles de la série SA410 et de la série SA700

CE
EN 14604: 2005
0086-CPD-517190
06

Références certifiées CE-CPD uniquement:
SA410, SA410L
SA700, SA700L, SA702

CE
EN 14604: 2005
0086-CPD-517190
07

Références certifiées CE-CPD uniquement:
SA410Li, SA700Li

NF
DAAF

Références certifiées NF uniquement:
First Alert - SA700 (CF), SA700 (BF)
SA702 (CF), SA702 (BF)
SA700Li (CF) et SA700Li (BF)
BRK - SA410 (NF) et SA410Li (NF)

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste de sa conformité aux directives européennes qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme NF EN14604 en regard de la directive 89/106/CEE relative aux produits de construction.

Pour la France uniquement : La marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumées (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlée par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-DAAF atteste la conformité de ce produit au référentiel de certification NF292.
En cas de questions relatives à ce produit vous pouvez téléphoner au ➤ N°Indigo 08 20 20 51 01

CONSERVEZ CE MODE D'EMPLOI EN LIEU SÛR. PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DU PRODUIT.

Si le détecteur-avertisseur de fumée que vous installez doit être utilisé par un tiers, remettez ce mode d'emploi, ou sa copie, à l'utilisateur final.

Pour plus d'informations: www.firstalert.eu - www.brkelectronics.eu
BRK Brands distribué par Sprue Safety Products Ltd . - Unit 6, Carter Court, Davy Way
Waterwells Business Park, Quedgeley - Gloucester, GL2 2DE - Royaume Uni

2502-A0099-revG

DRAFT 1